

-REPUBLIQUE FRANCAISE-
MAIRIE de VIF (Isère)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le Lundi 3 novembre 2025 en Salle du Conseil à 20 heures 00

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Désignation du secrétaire de séance

Rapports

I. RESSOURCES HUMAINES

- 1 - Abrogation de la délibération 2520/T du 29/03/1990 portant versement du 13ème mois au personnel communal
- 2 - Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- 3 - Régime indemnitaire des agents du cadre d'emploi des Assistants d'Enseignement Artistique

Informations diverses

AFFICHÉ LE 28 OCTOBRE 2025

  Le Maire
Guy GENET